

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LES CAPACITES FINANCIERES DE LA SODEGER HAUT LORRAINE



Projet éolien « Audunois Nord » - Commune de Bréhain-la-Ville

Contact :

SODEGER Haut Lorraine
71 route de Briey
54560 Audun-le-Roman

 03 82 21 59 00

 contact@enr-sodeger.com



JANVIER 2020

PREAMBULE

Depuis plusieurs années, la SODEGER Haut Lorraine, société d'économie mixte regroupant collectivités locales et ENGIE GREEN , filiale à 100% du groupe ENGIE, développe le parc éolien « AUDUNOIS NORD » sur la commune de Bréhain-la-Ville (54190).

Composé de 7 éoliennes et un poste de livraison pour une puissance totale de 16,8 MW, le projet a fait l'objet d'autorisations administratives (permis de construire et autorisation d'exploiter) en 2013 et 2014.

A la suite de recours portés contre les autorisations précitées, la SODEGER Haut Lorraine a souhaité régulariser le principal moyen soulevé par les requérants contre l'autorisation d'exploiter : les capacités financières de la société.

A cet effet, une consultation publique s'est tenue du 19 novembre au 20 décembre 2019. Au cours de cette période, le public a pu prendre connaissance des capacités financières de la société lui permettant d'assumer la réalisation, l'exploitation et le démantèlement du parc éolien.

Le présent document présente les modalités mises en place relatives à la consultation publique (I.). Il reprend ensuite l'ensemble des observations émises par le public sur les capacités financières de la SODEGER Haut Lorraine¹ (II.) et apporte également les réponses à ces observations (III.).

¹ Toute observation portant sur un sujet autre que les capacités financières de la SODEGER ne sont ici pas traitées.

I. Modalités de la consultation

Un dossier de présentation a été rédigé par le porteur de projet (annexe 1), SODEGER, et mis à la consultation du public dans les conditions suivantes :

- le dossier a été mis à disposition du public pendant une durée de trente-deux jours consécutifs du 19 novembre au 20 décembre 2019 dans les locaux de la mairie de Bréhain-la-Ville aux jours et heures d'ouverture des locaux ; il a également été mis en ligne, pendant la même durée, sur les sites internet suivants :
 - commune de Bréhain-la-Ville : : <http://www.brehain-la-ville.mairie54.fr/>
 - communauté de communes Cœur de Pays Haut : <http://coeurdupayshaut.fr/>
 - ENGIE GREEN : <https://www.engie-green.fr/actualites/enquetes-publiques/>
- Le public pouvait, pendant cette période de consultation, présenter des observations sur les capacités financières de l'exploitant. Ces observations pouvaient, soit être portées sur un registre mis à disposition du public en mairie de Bréhain-la-Ville, soit envoyées par courrier à l'adresse mail : thomas.tregogat@engie.com
- La société SODEGER fera un compte rendu du déroulement de la mise à disposition et compilera les observations émises par le public sur le sujet des capacités financières, en y apportant une réponse en cas de besoin, dans un rapport (le présent document). Ce rapport sera déposé à la commune Bréhain-la-Ville dans un délai de quinze jours à l'issue de la période de consultation ainsi que sur les sites internet suivants :
 - commune de Bréhain-la-Ville : : <http://www.brehain-la-ville.mairie54.fr/>
 - communauté de communes Cœur de Pays Haut : <http://coeurdupayshaut.fr/>
 - ENGIE GREEN : <https://www.engie-green.fr/actualites/enquetes-publiques/>

Il restera accessible au public pendant une durée de deux mois, tant en mairie de Bréhain-la-Ville que sur les sites internet précités.

Concernant la publicité relative à la consultation publique :

- Un avis au public a été publié 15 jours avant l'ouverture de la consultation afin de porter à sa connaissance l'ouverture de cette nouvelle phase d'information. Il précise l'objet de cette phase en indiquant qu'il s'agit d'assurer l'information du public sur les capacités financières de l'exploitant SODEGER ;
- Quinze jours avant le début de la consultation les communes suivantes ont été concernées par l'affichage de l'avis au public : BREHAIN-LA-VILLE, BEUVILLERS, CRUSNES, ERROUVILLE, FILLIERES, HUSSIGNY-GOBDRANGE, MORFONTAINE, SERROUVILLE, THIL, TIERCELET, VILLE AU MONTOIS, VILLERS LA MONTAGNE, VILLERUPT en Meurthe-et-Moselle,

et AUDUN le TICHE, AUMETZ, BOULANGE, OTTANGE, REDANGE, RUSSANGE, TRESSANGE en Moselle.

Les récépissés relatifs à l'envoi de l'avis dans les mairies précitées sont joints en annexe II.

- il a également été publié dans deux journaux locaux diffusés dans le département de la Meurthe-et-Moselle, quinze jours au moins avant le début de cette nouvelle phase d'information du public.

Les parutions sont jointes en annexe III.

- La société SODEGER a procédé dans les mêmes conditions de délais à l'affichage de l'avis sur le site de réalisation du projet sur trois affiches sur fond jaune sur le site et en bordure de routes passantes à proximité ;
- Enfin, l'avis a été publié sur les sites internet suivants :
 - commune de Bréhain-la-Ville : : <http://www.brehain-la-ville.mairie54.fr/>
 - communauté de communes Cœur de Pays Haut : <http://coeurdupayshaut.fr/>
 - ENGIE GREEN : <https://www.engie-green.fr/actualites/enquetes-publiques/>

Des constats d'huissier attestent de l'affichage effectif de l'avis dans les conditions susmentionnées (annexe IV).

II. Observations émises lors de la consultation publique

Comme indiqué précédemment, la consultation publique s'est déroulée sur une période de 32 jours consécutifs, soit du 19 novembre au 20 décembre 2019 inclus.

Au cours de cette période, un registre était disponible en mairie de Bréhain-la-Ville aux jours et horaires d'ouverture habituels.

La consultation du registre à l'issue de la période ne fait état d'**aucune observation apposée sur le registre** (annexe V).

Aucune observation n'a été transmise à l'adresse mail dédiée (thomas.tregoat@engie.com).

III. Réponses apportées par le pétitionnaire

Compte tenu de l'absence d'observation émise par le public au cours de la période de consultation publique, aucune réponse n'est ici apportée par le pétitionnaire.

Toutefois, la SODEGER se tient à la disposition de toute personne désireuse d'obtenir des compléments sur le sujet des capacités financières de la société.

Conclusion

Dans le cadre du projet éolien « Audunois Nord », la SODEGER Haut Lorraine a souhaité régulariser le volet relatif à ses capacités financières. Pour cela, elle a organisé une phase de consultation publique qui s'est tenue du 19 novembre au 20 décembre 2019.

Au cours de cette période, aucune observation n'a été émise par le public.

Liste des Annexes

- **Annexe 1** : dossier de présentation des capacités financières de la SODEGER Haut Lorraine
- **Annexe 2** : récépissés d'envoi des avis aux communes concernées par la consultation publique
- **Annexe 3** : parutions dans 2 journaux locaux
- **Annexe 4** : constats d'huissier relatifs à la publicité
- **Annexe 5** : copie du registre